

\* Habitation : nom donné dans les îles, aussi bien aux Antilles que dans les colonies françaises de l'Océan Indien, aux grandes propriétés agricoles ces "plantations" exploitées par des planteurs créoles utilisant comme main d'œuvre de nombreux esclaves noirs

La jeune esclave, de l'habitation\*, rebaptisée Marie par ses maîtres, prend les deux enfants en affection et les soigne avec dévouement.

Si la majorité des Créoles des îles sont riches et prospères, ils le doivent au travail de leurs esclaves.

Ceux-ci supportent de plus en plus mal leur abominable condition et les traitements humiliants que leur font subir leurs maîtres. D'autant qu'ils sont bien plus nombreux que ceux qui les asservissent.

Le vent de liberté et d'émancipation qui souffle sur la France parvient-il jusqu'à St Domingue ? En 1791, les esclaves de l'île se soulèvent contre leurs maîtres blancs. Presque tous les Européens de Cap des Français sont massacrés. Parmi les victimes, on relève le colonel de Montureux. La répression sera terrible... Son épouse, alors en voyage en France n'apprend la terrible nouvelle que bien des semaines plus tard, et prend le deuil de son époux chéri et de ses deux fils.

Mais les deux jumeaux ont la vie sauve grâce à Marie, leur nourrice. Quelques jours après le massacre, elle arrive à les confier\*\* au capitaine d'un navire américain qui croise non loin de la côte. Ce n'est que quelques années plus tard qu'ils retrouvent leur mère à Paris.

Les deux frères réapprennent vite le français oublié durant leur séjour aux Etats-Unis.

⌘ Eugène de Montureux grandit donc avec ses cousins de Sarrauton. En effet, Rose, que le soulèvement de St Domingue a ruiné, est accueillie généreusement par sa sœur qui lui offre largement l'hospitalité. Au début du XIXe siècle la tante d'Eugène, Félicité Raffeneau, et son mari, Guillaume Lamanière, perdent l'essentiel de leur fortune. Ils se réfugient avec leurs enfants et la famille de Rose dans le Berry où il leur reste encore une dernière propriété. C'est ainsi qu'Eugène passe une adolescence assez insouciant au château de Chouday, pratiquant la chasse avec son oncle, son frère et ses cousins.

A la mort de sa mère et après le départ de son beau-père, M. Veiron, il reste avec son frère jumeau, ainsi que leur sœur aînée, Alexandrine, à la charge de leur tante Félicité qui continue à leur assurer gîte et couvert. Elle considère les trois orphelins comme ses enfants et les traite avec la même affection que les siens. En 1804, il lui faut quitter le château de Chouday. En effet, la propriété, vendue, a changé de mains, même si le nouveau propriétaire leur en laisse encore quelque temps la jouissance.

Eugène a 14 ans. C'est l'âge d'entrer en apprentissage. Son frère a choisi l'armée, lui préfère le commerce. Il se place chez un marchand de soieries d'Issoudun.

Heureusement qu'il a pu bénéficier de quelques leçons de littérature et d'arithmétique que lui a données son beau-père. Trois ans plus tard, il entre au cadastre, sous la direction d'un jeune ingénieur dynamique, M. Priston. Napoléon 1er qui est en train de réformer complètement les impôts fonciers a lancé cette formidable entreprise qu'est le Cadastre. Les agents chargés du relevé sont plutôt bien payés. C'est une carrière intéressante. Auguste de Sarrauton, qui prend très au sérieux son rôle de chef de famille, contacte l'ingénieur qui accepte de prendre aussi son petit frère, le cousin d'Eugène, Déric, 19 ans. Les deux jeunes gens, en deux années d'études et de pratique, devraient devenir deux bons géomètres-arpenteurs. Auguste avance leurs frais de pension en attendant qu'ils puissent se prendre en charge tous seuls

\*\* La version rapportée par Auguste de Sarrauton raconte que le camp des révoltés ayant été forcé par les troupes coloniales, un officier qui connaissait le colonel de Montureux les reconnaît. Ne pouvant les garder avec lui, il suit l'armée de répression, il les confie à un négociant de ses amis, M. Chevalier en chemin pour les Etats-Unis.

Voir fiche

VI.23.F Rose Raffeneau 183/247

page 3 « mes enfants ! » s'écrit-elle.

✠ Eugène de Montureux est nommé percepteur à Issoudun, sa résidence. C'est une bonne place qu'il conserve pendant de longues années. C'est un garçon sûr, rangé, digne de confiance. Il est efficace et sait aussi conduire efficacement ses propres affaires.

Le jeune homme, qui a des prétentions de noblesse, obtient d'anciens amis et collègues de son père qu'ils lui donnent une attestation certifiant la noblesse du Colonel Caillot de Montureux ainsi que ses états de services\*

Il ne cherche finalement pas à renouer avec sa famille paternelle. Les "*de Montureux*" sont très nombreux il n'est pas sûr d'être chaudement accueilli par ses lointains cousins... Eugène est qualifié d'écuyer, voir même de chevalier dans les actes d'état civil concernant ses enfants. Il signe d'ailleurs toujours "*le chevalier de Montureux*".

✠ Eugène et sa jeune épouse ont quatre enfants, une fille et trois garçons, dont deux jumeaux nés vers 1825. Ils habitent une rue très chic d'Issoudun, appelé rue de la Marnousse et ont la jouissance d'un jardin. Ils ont au moins un domestique à leur service, Pierre Braguier (il signe comme témoin à la déclaration de naissance de leur petite dernière, Agathe Antoinette).

Leurs fils aîné épouse sa cousine, Céleste de Sarrauton, fille de Déric, le collègue et cousin germain de son père. Elle est sans fortune, mais Eugène et Déric sont alors associés en affaires. Le jeune couple a une fille unique (?), née bien avant 1846. Ils habitent à la campagne où le chef de famille, élève de Roville, s'occupe avec succès de l'agriculture.

Leur fille se marie avec Monsieur Richebourg, un propriétaire aisé du côté d'Argenton, parent du pair de France du même nom. Il pourrait s'agir d'un Porcher Richebourg, riche famille qui possède d'importantes propriétés dans le sud de l'Indre.

Ces Procher de Richebourg sont d'ailleurs apparentés aux Porcher de Villechèze alliés aux Pignot, ce qui appuie cette hypothèse et peut expliquer aussi ce mariage. En 1846, le jeune couple a déjà plusieurs enfants.

L'un de ses frères jumeaux épouse vers 1851 une demoiselle Clermont-Tonnerre. Il décède en décembre 1852, à l'âge de 27 ans alors que son épouse est sur le point d'accoucher.

L'autre épouse une Caillot de Montureux à Lury sur Arnon en 1852. Moins de 25 ans plus tard, en 1875, une Marie Esther Caillot de Montureux s'y marie, aussi un 19 juillet, avec Pierre Jacques Daniel Sicard. Est-ce une de leurs filles ou une nièce ?

\* M. le Baron de La Châtre, le chevalier de Lachatre, le chevalier d'Ouinche, Deserai, de Boislinard & du Vicomte de Chateauboideau, tous habitants du Berry, anciens camarades de M. de Montureux, signent aux alentours de 1820, sous la première Restauration, ce certificat attestant sa qualité de gentilhomme qu'ils ont connu colonel d'artillerie au Cap Français, île de St Domingue. Le baron de la Châtre qui a signé cette attestation est probablement le fils de Pierre de la Châtre et de Anne Gaignault, une des tantes de Françoise Agathe Pignot. Ce cousin par alliance d'Eugène est colonel et ancien gouverneur d'Alexandrie.

Voir fiches [VI.21.F Jean Joseph Antoine de Sarrauton 180/224](#) - Catherine Félicité Raffeneau [181/225](#) et le [Château de Chouday page 5](#)  
[V.11.F Charles Joseph dit Auguste Sarrauton 90/122](#) - Alexandrine de Montureux [91/123](#)

Sources :  
 Jean-Claude Seyrig (*archives familiales*)  
 Auguste Sarrauton : '*Souvenirs d'une vie obscure*' (*manuscrit*)  
 E. Siben : '*Notes et souvenirs*' (*manuscrit*)  
 Xavier Gaignault (*recherches sur les descendants des familles Gaignault, d'Issoudun et recherches sur la descendance d'Eugène de Montureux, il cite Hubert Tillette de Clermont-Tonnerre*)  
 (sur internet : [Jarnou.free.fr/tillette.htm](http://Jarnou.free.fr/tillette.htm), consulté le 19.03.2002)  
[www.ferriere.net](http://www.ferriere.net)  
 10/2004